Le Sancéen

Bulletin municipal n°40 - Eté / Automne 2020

La Maison **de Santé**

Ville de Saint-Julien-les-Villas

Retrouvez-nous sur internet :

Ville de Saint Julien les Villas

saintjulienlesvillas.fr

Contact mairie

3 rue de l'Hôtel de Ville
10800 Saint-Julien-les-Villas
Tél. : 03 25 71 79 30

Horaires d'ouverture
Lundi, mardi et jeudi :
8h45 à 12h - 13h45 à 17h30
Mercredi :
8h45 à 16h30
Vendredi :
8h45 à 12h - 13h45 à 17h

● Enfance
Vacances d'été/ 4
Rentrée scolaire / 6
Être animateur / 7

● Finances
Le budget primitif / 8

● Citoyenneté
Rencontre avec Emilie Da Silva / 12

● Quartiers
Réunions de quartiers / 14
Nouveaux commerces / 15

● Travaux
Coeur de vie / 14
MHV / 16

● Dossier
Maison de santé / 17

● Cadre de vie
Travaux d'été / 26

● Sport
Reprise des activités / 28

● La ville en action / 29

● Séniors
Activités et confinements / 32

● Culture
La Societé des Artistes Sancéens / 34

Rentrée des classes

Visite de monsieur le Préfet

Départ de Romain Queru

Attention à la 2e vague, soyons citoyens !

En France, de mars à juin 2020, 28.833 décès ont été comptabilisés lors de la première vague de la Covid 19. Pour enrayer cette pandémie, le confinement a été mis en place, créant un ralentissement de notre économie, la fermeture temporaire des entreprises, des commerces, des services, des écoles, l'instauration du télétravail, du chômage partiel,... . Depuis, les mesures barrières telles que le port du masque, la distanciation, le lavage des mains ou l'utilisation de gel hydro alcoolique ont permis de freiner la maladie . Nous ne serons jamais assez reconnaissants envers toutes les personnes qui se sont dévouées pour sauver des vies, notamment le personnel hospitalier, les professionnels de santé, les commerces d'alimentation qui ont continué leur activité, les pompiers, les policiers, les éboueurs….

Toutes les mesures qui nous sont demandées d'observer sont absolument nécessaires pour nous protéger mais aussi protéger les autres. Certes certaines personnes sont asymptomatiques, notamment les jeunes (ils sont porteurs du virus sans avoir de symptômes et ne ressentent pas les effets de la pandémie) mais ils transmettent la maladie sans le savoir à leurs proches, leurs amis, les personnes qu'ils rencontrent au travail, dans la rue, chez les commerçants ou les lieux publics,…. Nous devons, même si c'est une contrainte, respecter les gestes barrières. Respecter notre entourage en portant un masque, c'est éviter de nouveaux décès, c'est éviter un re-confinement qui serait néfaste pour l'ensemble de la population.

Alors je vous le demande, ayons un geste citoyen en observant les mesures barrières demandées. Sinon, à l'approche des journées plus froides où le virus circulera plus facilement et plus longtemps, nous observerons une augmentation du nombre de victimes.

Eviter la seconde vague sera la victoire de chacun de nous, en attendant que la recherche puisse trouver un vaccin qui vaincra cette pandémie.

Jean Michel Viart
Maire de Saint-Julien-les-Villas
Vice-président de Troyes Champagne Métropole en charge du cycle de l'eau

Éditeur : Mairie de Saint-Julien-les-Villas
Directeur de publication : Jean Michel VIART
Conception et réalisation : Angélique Lespinasse
Crédit photos : Mairie de Saint-Julien-les-Villas, Jean-Marie Guyot, Jeunesse Sportive Saint Julien Football Club, Société des Artistes Sancéens, Frédéric Lopez
Maquette : Mairie de Saint-Julien-les-Villas
Rédaction : Mairie de Saint-Julien-les-Villas
Impression : Imprimerie La Renaissance
Dépôt légal : 4e trimestre 2020

Le centre de loisirs anime l'été des enfants

L'Accueil Collectif de Mineurs s'est montré actif avec un programme d'animations de qualité.

Le centre de loisirs de Saint-Julien-les-Villas accueille quotidiennement une centaine d'enfants, répartis entre le centre de loisirs, les vacances sportives et les 3 mini camps de l'été.
L'organisation de l'accueil s'est faite dans le respect des conditions sanitaires grâce à l'implication de l'équipe d'animation et à la configuration des locaux, notamment grâce au nombre conséquent de salles mises à disposition du centre de loisirs par la municipalité, permettant une répartition par petits groupes constitués en fonction de l'âge des enfants.

Vacances détentes

Les enfants du centre de loisirs sont accueillis de 7h30 à 18h30 jusqu'à 5 jours par semaine. Au programme : activités ludiques, manuelles, sportives, de détente : ce sont les enfants qui sont à l'initiative et qui choisissent leurs activités ! Bien sûr, avec les chaleurs estivales, les jeux d'eau de l'espace plage créé pour l'occasion ont été très demandés !

De plus, chaque semaine, des veillées à thème jusqu'à 21h ont été également proposées. Des séances d'équitation ou sur des thématiques musicales ou encore apprentissage sur les différences et le handicap sont venues compléter le programme de juillet.

Vacances aventures

45 enfants repartis sur 3 mini-camps ont pu expérimentés la vie sous tente avec un programme d'activités adaptées au groupe d'âge du séjour : veillées, activités extérieures, jeux de cohésion… C'est l'expérience de vivre un moment sans sa famille et de connaitre différemment ses amis.

Vacances sportives

Le centre de loisirs s'est mis aux couleurs des Jeux Olympiques avec l'intégration d'initiations aux sports olympiques avec le service des sports. La possibilité pour les enfants de l'ACM d'avoir des vacances sportives. Chaque semaine, un groupe est encadré par les ETAPS afin de participer à un camp et des stages sportifs. Au programme : randonnées, kayak et stand up paddle, trottinettes, boot camp, course d'orientation et toutes autres activités sportives adaptées !
Les enfants du centre de loisirs peuvent également réaliser chaque jour des séances de réveil musculaire et de relaxation…

Un centre de loisirs riche en expériences ludiques, ponctué de temps d'échanges, de rires et de moments de partage pour un bel été 2020 ! S.L.

Mais aussi des vacances studieuses

En lien avec des enseignants de l'école Fernand Ganne, une vingtaine d'enfants ont bénéficié d'une semaine d'école ouverte entre activités ludiques et renforcement des apprentissages scolaires la semaine du 24 au 28 août.

Zoom sur les camps de vacances !

par E.D.S.

Camp sportif sancéen

Du 6 au 10 juillet 2020, des enfants âgés de 10 à 12 ans ont pu partager multitude d'activités sportives. Mais ils se sont également essayés à la cuisine. Nous vous laissons le soin de deviner le plat phare de la semaine, cuisiné à la plancha (peu banal pour ce plat savoyard) :

(1)

Après l'effort, le réconfort !

Dès le plus jeune âge (entre 5 et 7 ans pour les enfants accueillis), ils aiment se lancer des défis, s'amuser et bien se restaurer ! A vous de trouver quels animaux les enfants imitent (image (2) et (3))...

(2)

(3)

Camp au lac d'Orient

Du 20 au 24 juillet, des enfants de 8 et 9 ans se sont amusés autour d'activités telles que le vélo, le géocaching, la baignade, le canoë, les jeux de cohésion...

(1) : Tartiflette - (2) Flamant rose - (3) Éléphant

Rentrée des classes

222 élèves
à Robin Noir

314 élèves
à Fernand Ganne

Le 1er septembre, ce sont 536 élèves qui ont été accueillis dans les écoles. Respectivement 182 en maternelle et 365 en élémentaire, repartis entre Fernand Ganne et Robin Noir.

Cette rentrée s'est déroulée dans des conditions quasi normales avec pour seule différence l'application du protocole sanitaire de l'éducation nationale. Pour se faire, les équipes d'enseignants et d'animateurs se sont mobilisées fin août afin de tout mettre en place et coordonner leurs actions sur les différents temps d'accueil des enfants ainsi que les agents du service technique tout l'été pour repeindre, ajouter des points d'eau, réparer, agencer les locaux scolaires.

La ville de Saint-Julien-les-Villas dénombre 23 classes cette année, soit 1 de plus que l'an passé avec l'ouverture d'une 4e classe à la maternelle Robin Noir. Le rythme scolaire des écoles sancéennes est toujours sur 4,5 jours d'école avec le mercredi matin d'école et une après-midi libérée pour des activités diverses et variées proposées par les agents de la collectivité et les associations sancéennes. Un petit changement cette année : désormais l'école Fernand Ganne (maternelle et élémentaire) a l'après-midi libérée le jeudi et les écoles Robin Noir (maternelle et élémentaire) le vendredi.

L'équipe du pôle enfance jeunesse en charge des temps municipaux se compose de 8 Atsems, 8 agents techniques, 5 référents de sites, 20 animateurs, 6 services civiques, 3 ETAPS (sport) et 2 agents administratifs.

L'accueil des enfants a lieu 5 jours sur 7 de 7h30 à 18h30.

Nous vous souhaitons à tous une belle année scolaire 2020-2021 ! ● S.L.

A la découverte de nos agents

L'animation : un métier qui requiert une vraie polyvalence

Etre animateur c'est assumer une fonction qui permet d'agir pour l'enfance par l'éducation, en exerçant un rôle valorisant qui offre l'occasion de partager ses savoirs, ses passions.

25 animateurs
employés par la ville

L'animateur participe, au sein d'une équipe, à la mise en place du projet pédagogique conduit par le directeur en cohérence avec le projet éducatif de l'organisateur.
L'animateur doit faire preuve de certaines qualités et compétences nécessaires à la gestion de groupe d'enfants.

L'animateur est un agent de relation :

• par son écoute attentive et sa disponibilité, il prend en compte les spécificités de chacun, enfants comme adultes,
• en donnant des références et des règles, il instaure un cadre relationnel de confiance qui favorise le respect mutuel et la convivialité,
• il est cohérent entre ce qu'il dit et ce qu'il fait,
• il apporte des réponses claires, précises et adaptées aux questionnements des familles,
• il développe les relations et favorise l'autonomie.

L'animateur facilite l'expression :

• il propose des projets et accompagne ceux des enfants et des jeunes pour les faire aboutir,
• il favorise la création et la découverte, notamment par le jeu,
• il propose des modes d'intervention différents et variés en fonction de son public,
• c'est aussi une personne ressource, avec des compétences techniques.

L'animateur est une personne responsable :

• il veille en permanence à garantir la sécurité physique, morale et affective de tous,
• il est structurant : il donne des limites et définit un cadre dans lequel chacun évolue en sécurité,
• respectueux des idées des autres, il a lui-même des convictions, les exprime, sait les défendre,
• il fait confiance à l'enfant, qui est une personne compétente. ● L.M.

Le budget primitif 2020

Travaux de la rue Fernand Ganne et des salles de Fernand Ganne 3

Le budget principal

Le budget 2020 représente un total de dépenses de 13 653 785,39 €, soit une baisse d'environ 10% par rapport au budget 2019 (15 143 305,29 €).

	2019	2020	Variation en %
Fonctionnement	7 773 161 €	7 131 195 €	91,74 %
Investissements	7 370 143 €	6 522 589 €	88,50 %
Total Budget	**15 143 304 €**	**13 653 784 €**	**90,16 %**

Budget d'investissements

Dépenses - Poursuite des grands travaux

L'accent est mis sur les investissements de la commune. Les crédits alloués en 2020 pour les dépenses d'investissements restent stables pour l'année 2020 pour s'afficher à 4 065 589€. Parmi les gros chantiers en cours :

• Le plus visible, car situé en centre-ville, est le projet du Cœur de Vie de notre commune, débuté en 2019. Nous avons effectué le parvis et cette année nous effectuons la réfection de la rue Fernand Ganne et des parkings du gymnase (910 000 €) ainsi que la réhabilitation du pont de l'hôtel de ville avec l'adjonction d'une passerelle en tant que voie douce, projet qui est budgétisé à environ 920 000.00 €.

• Proche du Cœur de Vie, nous réaliserons la réhabilitation de la rue Jean Jacques Rousseau, pour 440 000€.

• La maison de santé qui se trouve être en fin de chantier pour une ouverture fin août 2020 est budgétisée à hauteur de 800 000 euros.

• D'autres investissements plus réduits en euros, mais tout aussi importants : nous notons l'achat d'un véhicule électrique pour les services techniques, la transformation d'une partie de l'école Fernand Ganne III en salles sportives pour la danse et le judo (salles 3S), la préparation des projets de développement du photovoltaïque, de la construction d'une nouvelle salle de gymnastique, de la construction d'une nouvelle unité de petite enfance.

Recettes - Excédents, emprunts, subventions

L'équilibre du budget d'investissements se réalise avec les subventions de l'état pour 262 000 €, d'un emprunt de 1 500 000 € et des excédents du budget de fonctionnement pour 1 million d'€ comme les excédents (reste à réaliser) des subventions obtenues en 2019 et en cours de récupération pour 1 306 167 €. Notons également un FCTVA à hauteur de 480 000 € qui montre l'intensité des investissements de 2019. En effet, le FCTVA est le remboursement partiel par l'état des TVA que la commune s'est acquittée en 2019 sur les travaux d'investissements.

Maison de Santé pluridisciplinaire

Le budget de fonctionnement

Impact de la COVID 19

Le budget préparé en mars 2020, a dû être adapté avec la crise sanitaire de la COVID 19.

Dépenses équilibrées malgré certaines dépenses supplémentaires

Il nous a fallu palier à des dépenses supplémentaires depuis la mi-mars et prévoir ces mêmes dépenses jusqu'à la fin d'année. Pour la mise en place des directives du gouvernement pour sécuriser les accueils dans les écoles ou au centre de loisirs, à la petite enfance, à l'accueil démographique et l'équipement de nos agents en moyens de protection, il nous a fallu augmenter les dépenses comme ci-dessous :

- 606310 (produits d'entretien : masques, gel hydroalcoolique, visières,…) pour 30 000,00 €
- 628300 (désinfection des locaux) pour 20 000,00 €

Néanmoins le budget reste stable en dépenses de gestion de service avec 6 229 130 € pour 2020 comparé à 6 221 726 pour 2019, alors que les dépenses réelles de fonctionnement sont en baisse à 6 324 195 € contre 7 094 022 € en 2019, ceci étant dû à l'absence de charges exceptionnelles. Nous pouvons afficher également la baisse réelle des énergies à 275 000 € contre 315 000 € et une maitrise des dépenses de personnel à 4 160 000 € contre 4 107 868 €.

Recettes

Le confinement de mars à mai a fait naitre une baisse des recettes qui s'explique par l'arrêt de nos établissements comme la crèche, le périscolaire, la cantine, les activités durant les vacances, les locations de salles, etc…. Nous avons dû intégrer ces baisses dans le budget comme suit :

- 703230 (Redevance d'occupation du domaine public communale) baisse de 23 000,00 €
- 706200 (Redevances et droits des services à caractère culturel) baisse de 20 000,00 €
- 706600 (accueil collectif petite enfance) baisse de 20 000,00 €, en ayant obtenu le soutien de CAF qui nous a reversé les aides
- 706700 (recette périscolaire) baisse de 40 000,00 €

Les recettes de fonctionnement seront ainsi en baisse pour 2020 en absence de recettes exceptionnelles pour cette année. Nous projetons des recettes réelles à 6 530 279 € contre 7 112 852 € en 2019.

Les impôts et taxes restent à la même hauteur 4 450 000 €. Nous vous rappelons que nous n'avons pas changé le taux d'imposition communal sur le foncier :

- Taxe sur le foncier bâti : 24.93 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 35 %.

La taxe d'habitation a été supprimée par le gouvernement pour 80% des foyers et le montant correspondant à cette taxe a été rapporté avec la taxe foncière.

Les dotations et participations de l'état et des collectivités restent également stables à 1 612 636 €.

Quant aux prestations de service, elles baissent de façon très importante avec l'impact de la Covid 19, de 501 200 € en 2019 à 288 900 € en 2020.

Le budget de fonctionnement s'équilibre ainsi à 7 131 195 € en dépenses et en recettes avec le résultat reporté 2019 de 550 916 €.

Pour 2020, les subventions aux associations seront votées au conseil municipal de décembre, mais il est bien entendu que nous ne les oublions pas sachant que ce sont eux qui font vivre notre commune par leurs activités, leurs événements aussi impactés. Le budget alloué en 2020 reste inchangé (185 000 €).

Le budget annexe du lotissement du canal sans eau

L'aménagement est terminé, reste la gestion des espaces verts qui passera en régie municipale en fin d'année 2020. Néanmoins restent inscrit en dépenses réelles 339 521 € pour finaliser le règlement des factures. Les recettes réelles se montent à 947 847 € correspondant aux ventes de terrains. L'équilibre budgétaire se réalise ensuite avec des variations d'ordre capitalisant les valeurs de stock des terrains. ● C.V.

Rencontre avec nos élus

Emilie Da Silva, adjointe au Service Enfance

Quelle est votre activité professionnelle ?

Je suis enseignante dans le privé. L'écoute et la bienveillance auprès des enfants et ce, quelque soit leur besoins particuliers, est quelque chose que j'affectionne particulièrement. Les aider à grandir et en faire des adultes responsables est pour chacun d'entre eux un challenge différent.

Quelle est votre commission ? Pourquoi l'avoir choisie ?

La ville de Saint Julien est dynamique et aime se mettre au service de la jeunesse, répondre à ses besoins, ce qui est motivant pour y contribuer. **La commission enfance** dont je fais partie réfléchira sur le développement d'activités et de projets permettant l'accueil de tous et assurer de bonnes relations entre nos jeunes sancéens, cohésion qui je l'espère perdurera dans le temps.

Quelles sont vos ambitions pour la commune ?

Mes ambitions sont d'impliquer nos jeunes sancéens davantage dans la vie de leur commune, en commençant par l'accueil et l'acceptation de tous, mais aussi en étant à leur écoute lors des développements de projets.

Un projet concret en cours ?

Nous aimerions notamment développer les activités des 9-11 ans, mais aussi leur demander leur avis sur les menus de la cantine et bien entendu en tenir compte. ● S.B.

Les élus sont à votre disposition. Si vous souhaitez les rencontrer, vous pouvez prendre rendez-vous auprès du Cabinet du maire au 03 25 71 79 34.

Permanence de monsieur le Maire
Si vous souhaitez rencontrer monsieur le Maire, les permanences sont organisées le mercredi de 17h à 18h sur rendez-vous au 03 25 71 79 34.

Permanence Politique de la ville
"1er maire-adjoint, je m'occupe de la politique de la ville et des manifestations patriotiques de la commune mais également de l'eau potable. Je suis à votre disposition pour toute rencontre à ces sujets."
Prise de rdv auprès du cabinet du maire : 03 25 71 79 34

Michel Brouillet, maire adjoint Cadre de Vie
"Je m'occupe des espaces paysagés, de la propreté et des aires de jeux. Vous pouvez me rencontrer en contactant les Services Techniques Municipaux au 03 25 49 42 22. Je vous rappellerai alors pour fixer un rendez vous."

Permanence Culture et Adolescents
Si vous souhaitez rencontrer l'élu à la culture et aux adolescents, il sera en permanence tous les jeudis de 9h à 12h à la mairie.

18 juin 1940 par J.R.

Il y a 80 ans, le Général De Gaulle lançait son appel. Ses messages d'espoir et de résistance pour la défense de notre liberté ont encore résonné ce 18 juin sur un parvis de l'hôtel de ville quasiment vide. Les circonstances exceptionnelles liées à la crise sanitaire n'ont pas permis le traditionnel rassemblement mais la commémoration a pu être diffusée en direct sur les réseaux sociaux. Il y a 80 ans, les ondes britanniques de la BBC diffusaient l'appel refusant la capitulation de la France face à l'envahisseur nazi et engageant les Français à résister.

Jean-Marie Guyot, Président du Comité d'Entente des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, a évoqué le contexte de cet appel : le départ clandestin de De Gaulle, sa rencontre avec Winston Churchill et les prémices de l'armistice entre la France et l'Allemagne. Jean-Michel Viart, maire de la ville, a rappelé le rôle de « l'homme du 18 juin » dans l'épopée de la France libre puis de la France combattante et a fait lecture du message de Geneviève Darrieusecq.

Deux gerbes ont été déposées sous les drapeaux tricolores sous les regards attentifs du porte-drapeau Mr Walter, du capitaine des sapeur-pompier Henri Jotte et d'un comité restreint.

14 juillet par J.R.

Liberté, liberté chérie. La commémoration du 14 juillet s'est faite dans nos cœurs, à défaut de pouvoir organiser une célébration collective. Vous avez remarqué l'absence du traditionnel feu d'artifice et des festivités à Saint-Julien-les-Villas, comme dans beaucoup d'autres communes, alors qu'après un confinement contraint et souvent difficile, nous attendions de nous retrouver réunis dans un élan citoyen.

Seul ou en famille, nous avons pu cependant prendre le temps de réfléchir à notre histoire et au sens du mot Liberté. L'écho du confinement est encore proche et nous rappelle un certain sentiment de privation de cette liberté. La liberté, valeur fondamentale de la République que nous prenons parfois à tort pour acquise, mérite sans doute qu'on ne la laisse pas de côté et qu'on la défende à chaque instant, coûte que coûte.

Il y a 231 ans, nos concitoyens et concitoyennes se battaient pour imposer l'idée de liberté, d'égalité et de fraternité du peuple français et nous ne les oublions pas.

Reprise des réunions de quartier

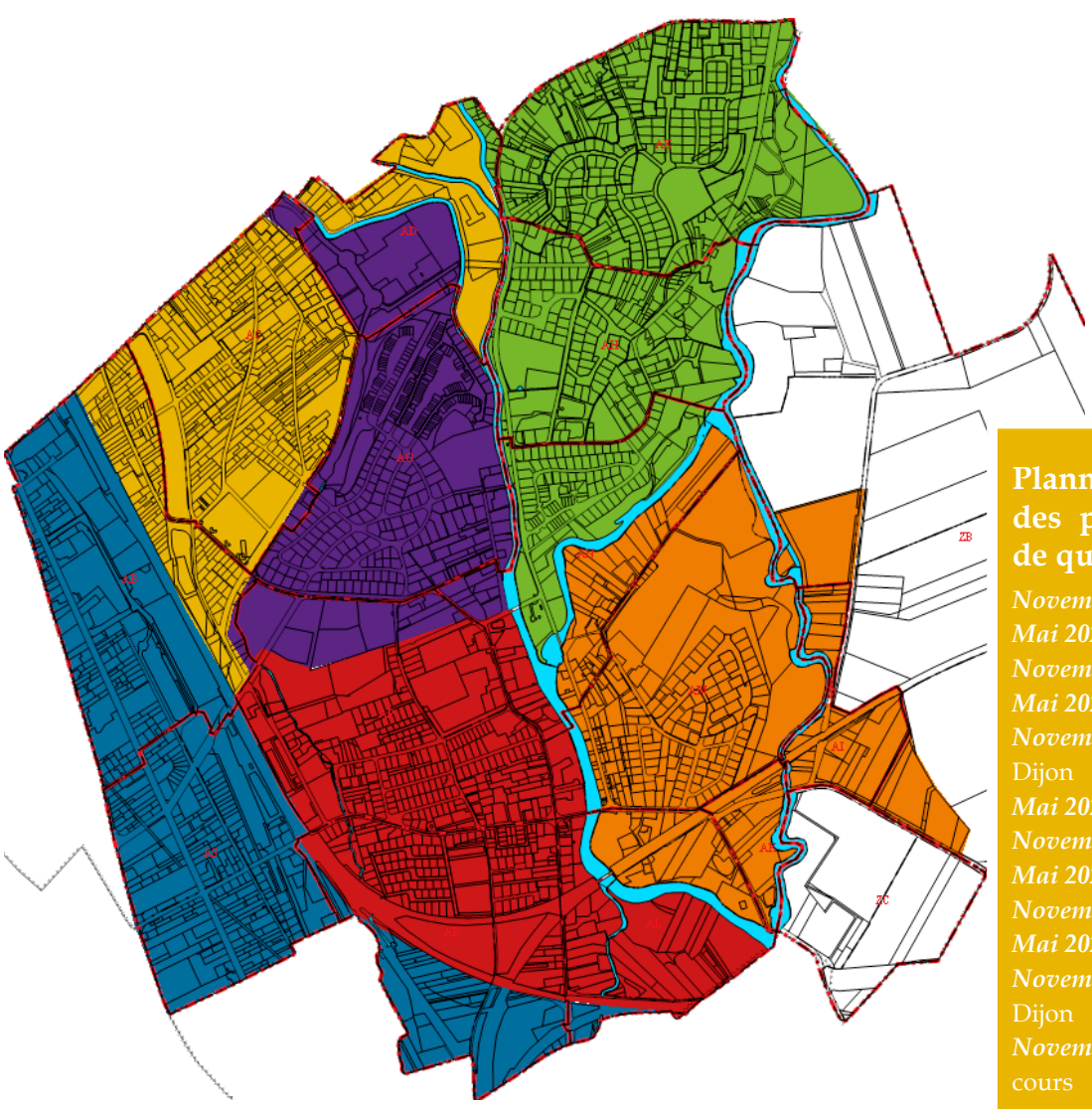

Planning prévisionnel des prochaines réunions de quartier

Novembre 2020 : Petit Saint Julien
Mai 2021 : La Burie
Novembre 2021 : La Moline
Mai 2022 : Centre-ville
Novembre 2022 : Boulevard de Dijon
Mai 2023 : Château des cours
Novembre 2023 : Petit Saint Julien
Mai 2024 : La Burie
Novembre 2024 : La Moline
Mai 2025 : Centre-Ville
Novembre 2025 : Boulevard de Dijon
Novembre 2025 : Château des cours

Durant les dernières années, nous avons découpé notre commune en 6 quartiers représentatifs et organisé, pour chacun de ses quartiers, une réunion.

Ces rencontres étaient précédées par l'envoi d'un questionnaire à tous les habitants concernés et nous évoquions les problèmes concernant la vie quotidienne du quartier. Des ambassadeurs de quartier pouvaient également se manifester à l'issu de ces réunions pour devenir un vecteur de communication privilégié entre la commune et les quartiers.

Notre intention est de poursuivre cette démarche, mais également l'intensifier. Ces réunions avaient lieu 1 fois par an, mais du fait du découpage de notre commune, cela ne représentait qu'une seule réunion tous les 6 ans. Nous allons désormais réaliser ces réunions tous les 6 mois. Chaque quartier aura donc 2 réunions dans les 6 prochaines années.

Vous trouverez donc en encadrer le planning prévisionnel des prochaines réunions de quartier. N'hésitez pas à vous manifester si vous souhaitez devenir ambassadeur auprès de Mina El Rharbi (03 25 71 79 57).

Si la situation sanitaire le permet, la prochaine réunion aura lieu le jeudi 19 novembre à 19h à la salle polyvalente. Merci de vous inscrire si vous souhaitez participer à cette réunion. Un questionnaire, qui va être élaboré par les ambassadeurs et les membres de la commission politique de la ville, sera prochainement distribué à tous les habitants du quartier du petit Saint Julien. ● O.J.

Nouveaux commerces

par A.L.

La municipalité a l'honneur d'annoncer l'implantation de trois nouveaux commerçants. Suite aux événements liés à la covid-19, il n'a malheureusement pas été possible pour nous de communiquer à ce sujet plus tôt. Chacune de ces nouvelles structures apportent des perspectives innovantes dans leur domaine.

Face to face

Espace dédié à la beauté et au bien-être, soins ongles et visage. Tous les produits proposés sont vegan et non testés sur animaux. Océane propose des soins à la pointe de la technique, notamment basés sur la micropigmentation des sourcils.

06 71 16 12 28
58 avenue de la gare
Saint Julien les Villas

Restaurant Le sancéen

Le couple de restaurateurs traditionnels a su s'adapter lors du confinement en proposant des plats à emporter. Vous pouvez ainsi venir sur place, ou bien commander et emporter avec une carte riche de nouvelles propositions chaque week-end.

03 25 79 71 34
13 avenue de la gare
Saint Julien les Villas

Kim coiff créative

Sa jeunesse et son enthousiasme vont de pairs avec son professionnalisme. Sa gamme de prestation s'élargit aux soins botox pour cheveux. De quoi ravir tout type de cheveux.

07 68 35 63 61
22 rue carnot
Saint Julien les Villas

Cœur de vie : travaux rue Fernand GANNE par J.Z.

Comme nous l'avons annoncé dans le précédent numéro, les travaux se sont déroulés durant la période des vacances scolaires d'été et ont été terminés pour la rentrée scolaire du 1er septembre.

La rue a été totalement fermée à la circulation pour permettre aux engins de l'entreprise Roussey de travailler et de la reconfigurer totalement. Les deux parkings autour du gymnase ont été fermés et refaits lors des deux dernières semaines de juin sans trop d'impact sur les entrées et sorties des classes.

La rue Fernand Ganne est dorénavant neuve et totalement redimensionnée. Voici une liste des aménagements réalisés :

• La chaussée a été réduite pour diminuer la vitesse des véhicules mais également pour favoriser les déplacements doux (piétons, vélos…).
• Une piste cyclable a été créée pour continuer de tisser à travers nos rues le maillage des voies réservées aux vélos. Elle reliera la vélo-voie de l'avenue Terrenoire au parc Grimont en empruntant le parvis de la mairie.
• Le terminus du bus a été déplacé dans la rue de l'Egalité afin de libérer de la place en faveur du stationnement des parents, mais aussi pour éloigner les bus et leurs nuisances lors de leurs arrêts prolongés.

Enfin, pour assurer la sécurité au niveau de la traversée de la rue, un grand espace a été créé pour relier le portail de l'école au parking. Les voitures y ont accès mais doivent pour cela franchir un ralentisseur, ce qui permet de marquer la nécessité de ralentir.

Nous avons profité de ces travaux pour remplacer la clôture et les portails par des grillages rigides de grande hauteur afin d'assurer une meilleure sécurité pour nos élèves.

Les travaux ne sont pas totalement terminés. Du mobilier va être installé dans les semaines qui viennent et les arbres et arbustes seront plantés dès cet automne. Durant tout le mois de septembre, les travaux vont se poursuivre dans la rue de l'Egalité pour créer le terminus des bus sur l'emplacement du parking actuel qui sera, quant à lui, recréé un peu plus loin, juste en face de la porte du cimetière. Date de fin de travaux : fin octobre

avant

après

Réunion publique Cœur de vie par J.Z.

Les grandes lignes et les objectifs de ce grand projet sont désormais connus (vous pouvez les retrouver dans le précédent journal Sancéen).

Afin d'être plus précis et vous fournir de plus amples informations, mais aussi recevoir vos interrogations et avis sur ces futures réalisations, nous vous proposons de venir participer à **une réunion de présentation** de ces futurs aménagements qui seront réalisés dans les prochaines années.

Réunion publique le mardi 06 octobre à 18h30 à la salle polyvalente.

Le port du masque est obligatoire et le nombre de place est limité au nombre de places assises.

Le réaménagement des salles de Fernand Ganne 3 avance comme prévu par J.V.

Le bâtiment de Fernand Ganne 3 attenant à la MJC est actuellement en travaux pour transformer les salles de cours en salles d'activités sportives.

Les murs des cloisons ont été enlevés, l'isolation des murs entreprise, les faux plafonds refaits, les sols équipés conformément à leur destination et avec l'accord des utilisateurs.

Il y aura deux salles d'évolution (l'une de 155 m2 et l'autre de 150 m2) avec des vestiaires et des réserves.

La première salle accueillera les activités de danse et la seconde sera utilisée par le judo et les sports de combat.

Ces salles s'appelleront désormais Salles Sportives Sancéennes (S.S.S). Elles devraient être terminées et opérationnelles pour le mois d'octobre.

La mise en service de ces nouvelles installations va permettre de dégager le dojo et d'entreprendre les travaux de rénovation et d'extension envisagés.

Maison de l'Hôtel de Ville

Les travaux de la maison de l'hôtel de ville ont démarré il y a presqu'un an. Ils devaient se terminer courant avril. Le confinement, les congés, ont décalés la fin des travaux. Enfin ceux-ci se terminent, et nous pourrons très rapidement intégrer ces nouveaux locaux pour nos accueils.

La maison a été totalement rénovée. Nous n'avons gardé que les murs la charpente et la toiture. Toute cette structure a d'abord été isolée. Puis nous avons repris chauffage électricité et circuits d'eau en se branchant sur la mairie pour éviter un doublage des compteurs. Pour maitriser la ventilation un système double flux a été installé avec une performance à 98%. Enfin nous avons « habillé » l'intérieur avec des éclairages leds et des finitions contemporaines.

Un budget tenu

Le budget de 613 000 € a été tenu. L'état nous soutient avec 55 550€ au titre de la DETR et nous attendons la confirmation pour la DISL pour un soutien similaire. Lors de sa venue dans la commune, monsieur le préfet Stéphane Rouvé a pu visiter avec monsieur le maire en avant-première le bâtiment. ● J.M.V.

L'accueil démographique, la délivrance des cartes d'identité ou des passeports passent ainsi de la mairie à la maison de l'hôtel de ville. De même le CCAS, le Point Conseil Emploi se trouvent dans cette maison.

Baptiste est arrivé début juillet en remplacement de Johanna, qui nous a quitté pour reprendre ses études sur Reims. Bienvenue à lui !

Une maison de santé pluridisciplinaire à Saint-Julien-les-Villas

par S.B./E.B.

De la naissance du projet…

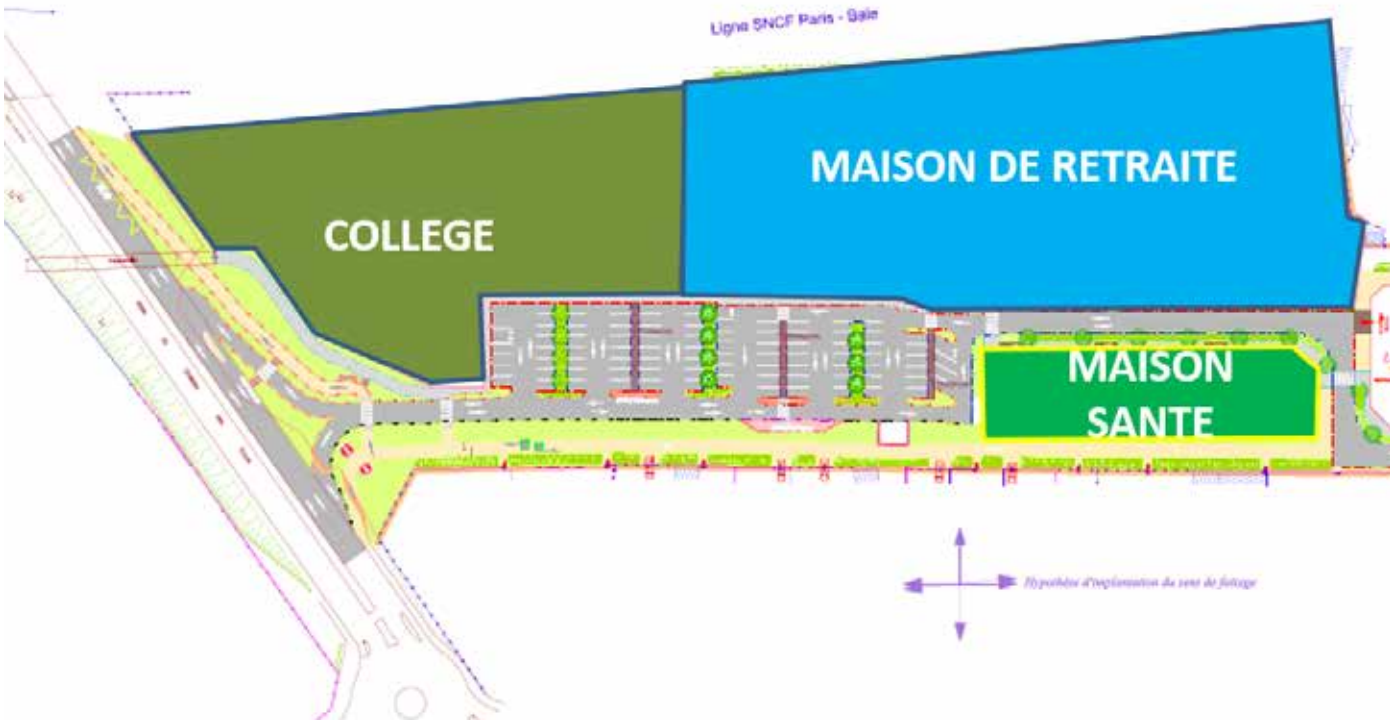

Fort de leur expérience à travailler en réseau, des professionnels de santé de Saint-Julien-les-Villas ont décidé de donner vie à une maison de santé pluridisciplinaire sur le territoire de la commune. Retour sur la genèse de cette entreprise sancéenne.

A Saint-Julien-les-Villas, depuis 2010, des professionnels de santé travaillent en réseau sur la commune ou dans le reste de l'agglomération troyenne. En effet, c'est via un site internet que se regroupent plus de 60 libéraux médicaux ou para médicaux. Et ce, afin de leur permettre une meilleure prise en charge des patients. Mais une loi va venir motiver certains professionnels de la commune à se réunir.

Loi sur le handicap du 11 février 2005

Cette loi imposait initialement aux établissements recevant du public d'être accessibles au 1er janvier 2015. Mais cet agenda s'est avéré intenable en raison du retard accumulé. Une ordonnance va donc instaurer un agenda d'accessibilité programmée : il devra être déposé en mairie ou en préfecture avant octobre 2015 par les propriétaires ou gestionnaires d'établissements qui ne sont pas encore en conformité. Cet agenda engage à réaliser des travaux dans un délai de 1 à 3 ans durant lequel le risque de sanction pénal est suspendu.

C'est pourquoi en 2014, sur l'initiative du Dr Didier Cloos et de Thierry Joly, nait l'idée de se regrouper physiquement afin de pallier à ce souci d'accessibilité. Mais ce projet de mise aux normes et de construction n'est pas viable. Ils décident donc d'apporter cette entreprise à la mairie, lors d'une rencontre avec le maire nouvellement élu. Ce dernier, accompagné de son équipe municipale, propose que la commune prenne en charge la construction au travers du programme du « Canal sans eau ». Les bases sont enfin posées et le projet va pouvoir prendre vie. ●

Quel est le but de la Maison de santé pluridisciplinaire sancéenne ?

Outre le fait de normaliser l'accessibilité aux soins, la future maison de santé permet de répondre à de nombreux besoins et objectifs :

- Renforcer l'offre médicale. Nous sommes en déficit de santé médicale, notamment au niveau des médecins généralistes. La densité pour Saint-Julien-les-Villas est particulièrement faible comparée au département, la région et même le pays
- Pérenniser l'offre de santé de premier recours
- Valoriser et renforcer la bonne coordination déjà existante entre l'ensemble des professionnels du secteur

Ce faisant, cela permettrait de proposer une plus grande cohérence et efficacité dans la prise en charge des patients mais aussi de proposer une offre de santé globale associant soins et prévention.

… à sa réalisation

Après la rencontre avec la mairie en 2014 et la proposition de prendre en charge la construction du projet, le chemin restant est long. Quelles sont les étapes et les démarches qui vont permettre d'aboutir à cette belle maison de santé ?

Evolution de l'aménagement du terrain du Canal sans eau où a été construite la Maison de Santé

Avant même d'entreprendre les diverses démarches, Thierry Joly et Didier Cloos organisaient la 1ère rencontre entre les différents professionnels de santé motivés par ce projet le lundi 29 février 2016 à la mairie en présence de Monsieur le Maire.

Tous ensemble, ils décident de former une équipe de soignants et de se réunir dans une structure juridique : l'association « MSP sancéenne ». Elle a donc été créée le 16 mai 2016 afin de porter le projet de création d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire sur la commune de Saint Julienv les Villas. Ce nouveau statut leur permettra d'accéder à la prochaine étape : la rencontre avec les partenaires et la labélisation.

Labellisation et partenariat

Le projet est ambitieux et va engendrer un coût important. Afin de pouvoir le mener à bien, il va falloir obtenir une labellisation et trouver des partenariats. C'est pourquoi en 2018, la société Icone Médiation Santé a été retenue pour écrire le projet de santé pluridisciplinaire qui permettra d'obtenir la labellisation. Après avoir reçu les professionnels libéraux individuellement pour cibler leurs motivations, leurs attentes, leurs craintes, des réunions mensuelles sont mises en place avec la création de la SISA (Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires). Cette structure juridique permet aux maisons de santé de percevoir les rémunérations liées à l'exercice coordonné.

C'est au printemps 2019 que la labellisation est finalement obtenue. Elle va permettre de solliciter des subventions de la part de l'ARS de la CPAM.

Aménagement et construction

En 2015, le terrain du canal sans eau avait été racheté par la commune et il a été proposé d'y accueillir la future maison de santé sur une parcelle de 1500 m2. Un réaménagement du site va alors débuter au printemps 2018 avec une dépollution des sols et une dépollution pyrotechnique qui a imposé un arrêt des travaux durant 2 semaines (déminage de la zone). Puis l'aménagement nécessitera la création d'une voirie traversant l'emprise et reliant l'allée du château des cours à l'avenue de la gare qui desservira les futurs établissements structurants et un parking public commun de 98 places, l'aménagement d'espaces verts et de noues pour le

Pose de la première pierre

Ce jour, samedi 13 juillet 2019, la première pierre de la maison de santé pluridisciplinaire est posée par :

M. Thierry Mosimann
Préfet de l'Aube

M. Jean Rottner
Président de la Région Grand Est

M. Philippe Pichery
Président du Conseil départemental de l'Aube

M. François Baroin
Président de Troyes Champagne Métropole

M. Jean-Michel Viart
Maire de Saint-Julien-les-Villas

L'architecte : SCP Préaux Dethou - Bar sur Seine
La maîtrise d'ouvrage : Troyes Habitat - OPH de Troyes Champagne Métropole
Le maître d'ouvre : commune de Saint-Julien-des-Villas

Samedi 13 juillet 2019, pose de la 1ère pierre de la maison de santé en présence des représentants des financeurs : M. Thierry Mosimann Préfet de l'Aube, M. Marc Sebeyran (représentant M. Jean Rottner président de la Région Grand Est), M. Philippe Pichery président du Conseil départemental de l'Aube, de M. Francçois Baroin président de TCM, de M. le Maire, des entreprises ayant participé à l'aménagement du site et des professionnels de santé.
Cet acte symbolique présente la sortie de terre de la construction de la future maison de santé. Un parchemin a été créé pour cette occasion, signé par les différents financeurs et Monsieur le Maire, et inséré dans cette fameuse première pierre.

965 303 € de subvention
pour la construction de la Maison de Santé

traitement des eaux pluviales qui redonneront vie à cet ensemble à l'état d'abandon. Le chantier s'est achevé à l'été 2019.
S'en est suivie la construction de la Maison de Santé avec la pose de la première pierre au 13 juillet 2019 (cf encadré). Les travaux se sont terminés en août dernier et les premiers emménagements ont eu lieu dès le 15 août.

Présentation et chiffres clés

Après 1 an de travaux, la maison de santé pluridisciplinaire a vu le jour sous les regards émus des professionnels de santé qui ont pu participer à 100% à sa création. Un bâtiment de 650 m2 comprenant 11 cabinets, 1 salle de réunion et 2 salles d'attente (une dédiée à la patientèle des médecins et l'autre à la patientèle des autres professionnels). Une entrée spécifique a été prévue pour la patientèle de la psychologue. Un pôle entier est dédié au kinésithérapeute avec une salle partagée totalement équipée et 5 cabines.
Vous pouvez y retrouver les professionnels suivants : médecins généralistes, infirmiers, kinésithérapeutes, psychologue, orthophonistes, podologue, diététicienne.
Le coût de la construction du bâtiment s'élève à 1 785 000 € hors taxes. Des financeurs ont contribué à l'ensemble des travaux menés. En effet, TCM a versé 19 948€ et la DETR 29 968€ lors de la première phase d'aménagement du terrain. Pour la construction du bâtiment, la région a financé à hauteur de 150 000€, TCM 265 303€, le département 250 000€ et la DETR 300 000€.
Un grand merci à tous les financeurs pour leur soutien à ce projet essentiel pour la commune.

Et pour la suite ?

Dans un premier temps, les membres de la maison de santé souhaiteraient compléter l'équipe de professionnels déjà présente.
Puis, ils aimeraient renforcer la coordination pluriprofessionnelle via des consultations conjointes, des réunions de concertation, des formations et échanges de pratiques, l'utilisation d'un logiciel pluriprofessionnel…
La Maison de Santé prévoit également des actions de prévention (lutte contre les conduites addictives chez les jeunes, prévention des lombalgies, scolioses) et d'éducation thérapeutique (diabète) et à la santé (sensibilisation aux facteurs de risques cardio-vasculaires : alimentation et hygiène de vie, vaccination, les aidants, santé mentale, dépression en lien avec le Centre Médico Psychologique, lombalgies).
Voilà de quoi souhaiter un bel avenir à cet établissement. ●

Inauguration de la Maison de Santé

L'inauguration est prévue à l'automne 2020.

De la modélisation à la réalité

Portraits de professionnels de la MSP

Actuellement, la Maison de Santé regroupe différents corps de métiers : médecin, infirmier, kinésithérapeute, orthophoniste, pédicure - podologue, diététicien, psychologue... Découvrez certains d'entre eux.

Le mot de Thierry Joly, infirmier et initiateur du projet de MSP

L'idée de départ de ce qu'est aujourd'hui la Maison de Santé Pluridisciplinaire Sancéenne a germé autour d'un bon repas avec notre ami et collègue malheureusement, décdé depuis, le docteur Didier Cloos.
À ces débuts il ne s'agissait que d'un projet privé mais les difficultés pour mener cette aventure en parallèle à notre activité a vite fait bifurquer le projet.
L'arrivée de Jean michel Viart comme maire de Saint-Julien-les-Villas nous a permis, grâce à son implication sans faille dans le projet, de débloquer la situation et de construire ensemble un complexe réfléchi avec tous les professionnels qui désiraient adhérer à ce dernier. Six années ont étés nécessaires pour faire de ce projet la réalisation qui, aujourd'hui, acceuil trois médecins, trois cabinets infirmiers, deux cabinets d'orthophonistes, un de pedicure podologue, deux kinésithérapeutes, une diététicienne, une infirmière Azalée et pour terminer une psychologue. Il nous reste un cabinet de médecin libre.
C'est une équipe soudée qui a débutée son activité début septembre de cette année, bien difficile sur le plan sanitaire.

Sophie JOLY, infirmière

"Etant infirmière libérale au sein du cabinet Joly/ Carle depuis 10 ans, il semblait logique d'intégrer avec eux ce projet de la MSP Sancéenne, pour lequel nous nous sommes investis depuis plusieurs années avec les autres professionnels. La MSP nous permet d'avoir une implantation de notre cabinet dans un cadre fonctionnel et d'accueillir les patients dans un endroit qui leur est dédié et agréable.

Le fait de pouvoir collaborer tous ensemble, sur un même lieu d'exercice, est primordial dans nos échanges concernant nos patients en communs. Le but étant de créer un lien plus fort entre nous (kinés, médecins, orthophoniste etc.) et de pouvoir mettre en place des actions collectives sur différents sujets comme le diabète ou la prévention des chutes chez les personnes âgées. En tant qu'infirmiers, ça nous permettra de faire le suivi direct des plaies, par exemple, entre médecin /infirmier voire médecin/infirmier/pédicure à travers des données et/ou photos par nos échanges vocaux mais aussi un logiciel sécurisé dédié à ceux-ci.

D'instaurer des permanences sur rdv le matin tôt pour des bilans et en début d'après-midi pour les autres soins (pansements, injections, perfusions…).

Pour ma part, ça sera l'occasion de m'investir sur un autre projet professionnel au 1er trimestre 2021, dans le cadre du suivi de patients individualisés - en collaboration avec les médecins de la MSP - en tant qu'infirmière de santé publique et d'éducation thérapeutique…. Mais nous en reparlerons au moment venu."

Séverine MARTIN-ROY, médecin généraliste

"Depuis l'âge de deux ans je voulais devenir médecin et je n'ai jamais changé d'avis. Il n'y a aucun médecin dans la famille alors ne me demandez pas pourquoi, je crois que ça s'appelle une vocation ! J'y suis arrivée en faisant mes études à Dijon et en poursuivant mon internat et mes stages de médecine générale dans la Nièvre, où j'ai rencontré mon mari et où j'ai eu mes enfants. J'ai débuté mon activité à Pouilly sur Loire en février 2002 et je m'y suis installée jusqu'en septembre dernier. J'ai alors rejoins la MSP de Saint-Julien pour des raisons professionnelles : désertification médicale dans la Nièvre et énormément de gardes de nuit et de week end (3 a 4 parfois dans une même semaine). Et je vieillis, donc trouver un travail dans un groupe pour ne plus être seule et travailler sereinement, j'ai dit oui tout de suite ! De plus mon frère et ma maman vivent ici donc c'était parfait. Mais j'ai laissé mari et enfants dans la Nièvre où je rentre tous les week-ends."

Madeline JOCHIM, orthophoniste diplômée en 2019

"L'orthophonie est un domaine enrichissant, passionnant et diversifié. En effet, les orthophonistes interviennent auprès des jeunes enfants, des adolescents, des adultes, des personnes âgées, handicapées ou malentendantes. Nous sommes habilités à évaluer et prendre en charge différents troubles. De fait, nos rééducations concernent divers domaines : entre autres, la rééducation des troubles de la communication, du langage oral ou du langage écrit, la rééducation des troubles de l'articulation, de la déglutition, des dysphagies, des fonctions oro-myo-faciales, de l'oralité, des troubles de la cognition mathématique et du raisonnement logico-mathématiques, du graphisme et de l'écriture, de la phonation et de la voix, de la communication dans les handicaps moteurs, les déficiences intellectuelles, les troubles du spectre autistique, les maladies génétiques, les surdités, ainsi que des troubles neurologiques d'origine vasculaire ou tumorale, et les pathologies neuro-dégénératives."

Alicia Stapf, diététicienne

"Je suis diététicienne diplômée d'Etat. Passionnée par mon métier, mon étude est personnalisée aux besoins de chacun. Soucieuse de pouvoir répondre au mieux aux problématiques de mes patients j'ai récemment passé une spécialisation dans le domaine sportif. Installée dans un premier temps en visite à domicile, j'ai décidé de mettre mes compétences au sein de la maison de santé.."

AVEC VOUS SAINT JULIEN

Si le conseil municipal est en ordre de marche après bien des hésitations dues à l'inédite situation sanitaire de la France, pour autant le rythme nécessaire à l'épanouissement de notre commune n'est pas encore atteint ! En effet nous n'avons pas échappé au triste cortège des annulations de manifestations : Le repas festif pour nos ainés, la fête de la musique, le 14 juillet et feu d'artifice, la fête du Beau Dimanche et la Course des Copines sont autant d'événements qui rythment l'animation et le bien vivre de notre commune. Ce contexte perturbe la reprise d'activité de certaines associations sancéennes ! Souhaitons qu'elles reprennent vie en 2021... La crise, sans précédent, que nous vivons et subissons met en difficulté notre économie et nos entreprises, fragilise notre équilibre et harmonie sociale et sociétale et perturbe anormalement la vie du quotidien. Néanmoins c'est l'optimisme qui doit prévaloir et je ne doute pas que notre pays, notre commune, surmontera cette épreuve collective. Soyez convaincus qu'au sein du Conseil Municipal notre groupe Avec Vous Saint Julien participera avec détermination au retour de cet optimisme. Malgré tout, cette situation n'édulcore pas la réalité de la gestion communale au quotidien et dans ses champs de compétences. Nous regrettons qu'à ce jour (14 septembre) nous n'ayons pas d'informations sur les actions mises en oeuvre par l'équipe communale depuis le dernier conseil municipal du 8 juin 2020. A ce conseil nous avons pris deux positions en opposition à la majorité dirigeante : Le 1er dossier concerne les indemnités de fonctions des adjoints. Nous n'avons pas pris part au vote car nous ne partageons pas le fait que l'égalité hommes/femmes ne soit pas respectée et appliquée concernant les indemnités ! Il y a une forte disparité au profit des hommes. (Compte rendu du Conseil Municipal L'Est Eclair du 11 juin). Pour nous cela va à l'encontre du juste combat mené dans notre société pour l'égalité hommes/femmes on ne doit pas déroger au principe « à travail égal salaire égal, à fonction égale indemnité égale ».
2ème dossier le PEDT concernant le maintien à 4 jours et demi d'école. Nous avons voté contre. A nouveau, il semblerait au vu des résultats de l'enquête et réactions des parents rencontrés, que l'étude réalisée auprès des parents d'élèves a été orientée vers le maintien des 4 jours et demi. Aussi nous regrettons notamment qu'à l'école Robin Noir la non réponse d'un grand nombre de parents ait valeur d'accord pour le renouvellement des 4 jours et demi (convention de 3 ans). Deux dossiers qui peuvent laisser croire que Saint Julien les Villas devient au sein de l'agglomération et du département, la commune des exceptions ! Le groupe Avec Vous Saint Julien ne considère pas ces exceptions comme positives. Nous déplorons et contestons fermement la décision de l'équipe municipale d'avoir évincé du gymnase Ganne le club de gymnastique « Les Ecureuils Sanceens ». C'est une offense faite aux bénévoles et aux familles. C'est une décision inique et unique dans la vie municipale de notre ville. Décision inacceptable qui prive 170 adhérents, la plupart des enfants, de leur pratique sportive dont l'utilité n'est pas contestable, qui prive les assistantes maternelles et leurs petits d'une activité indispensable pour le développement de leur motricité et prive l'association Autisme Aube d'une activité salutaire pour ces enfants handicapés.

Marc Moreau
Anne Spire

ENSEMBLE AUTREMENT

C'est un vrai scandale : Le sport touché à Saint-Julien-Les-Villas !
Le Maire est chargé de faire exécuter les décisions prises et actées par le conseil municipal.
Problème avec le Maire et sa majorité ! Mr le Maire décide souvent seul avec la certitude d'être celui qui détient toute la vérité. Il demande fréquemment à sa majorité de garder sous silence tel ou tel projet aux sancéens et aux conseillers de l'opposition. (Propos entendus par des fuites verbales de sa majorité). C'est une forme de dictature municipale avérée !!!
Mr le Maire, certainement mal à l'aise devant l'ampleur de ses engagements se trouve confronté à des paroles, promesses et projets difficiles à tenir.
Le Club Gymnique les Écureuils de Saint-Julien /Rosières : 170 adhérents dont 110 à 120 à Saint-Julien, existe depuis 36ans sans aucun problème avec tous les Maires précédents. La salle de Gym est fonctionnelle et l'association ''Les Écureuils'' l'occupe depuis la construction du gymnase (mandat de Mr le Maire Francis Mielle).
Devant de multiples promesses…même pour des structures privées…Mr le Maire veut à tout prix récupérer de la surface Sportive…ligne de mire actuelle, la gymnastique !
Ancien gymnaste (Daniel Picara) 18 ans de pratique à mon actif il est inconcevable de demander au Président, aux membres actifs et moniteurs d'installer, démonter et ranger le matériel lourd et encombrant (500m2) nécessaire à ce sport. En plus, le Maire demande à cette association de mettre parfois à disposition le matériel gymnique à hauteur de 50% (250 m2) aux associations, écoles, collège et peut-être… écoles privées ! etc.
À ce jour, plusieurs interventions de dirigeants et moniteurs n'ont pas abouti, Mr le Maire campe sur sa position :<< vous montez, démontez et rangez votre matériel >> Devant l'impossibilité du Club de Gym au regard du poids et du volume des matériels (majorité de membres de sexe féminin). Réponse du Maire :<< J'ai le regret de vous confirmer que si vous ne

pouvez pas le faire vous n'aurez aucun créneau pour la saison 2020/2021>> ! et c'est le cas à ce jour, plus de gymnastique à St Julien !

Il est fort probable que Mr le Maire n'ait pas connu ce passé sportif qui l'aurait sensibilisé sur les conditions sportives en général. Le sport est un élément important et très bénéfique dans l'éducation de notre jeunesse sans oublier le bien être apporté au moins jeunes.

Encore une nouvelle volte-face de l'exécutif qui privilégie un collège privé sans gymnase et une école privée dans des locaux publics ! Projet aberrant : construire un nouveau Gymnase estimé à 2 400 000€ dans l'ancienne salle du bowling. Il compte sur une aide financière éventuelle grâce aux éventuels jeux Olympiques ou rien n'est écrit pour l'instant ! C'est avoir plus grands yeux que grand ventre. On s'oriente à brève échéance vers une augmentation de l'endettement et des impôts.

Encore une idée, plutôt farfelue du Maire et sa majorité !

Ils veulent récupérer cette même grande salle de sport (plus de 500m2) pour y aménager une Cantine scolaire !!! C'est d'un ridicule absolu…une cantine dans un si beau gymnase ! J'en passe d'autres et des meilleurs pour l'avenir.

À force de tout promettre, les poches se vident et la réalité tombe dans l'absurdité.

Mes prédictions financières pour ce mandat se découvrent petit à petit et ce n'est que le commencement !!!

Article écrit le 17 septembre 2020.

Daniel Picara et Éric Largitte.

SAINT JULIEN À GAUCHE

La crise sanitaire nous a contraints de rester confinés pour la plupart d'entre nous. Pendant cette période troublée notre démocratie a été mise en attente et c'est l'état d'urgence qui a prévalu.

Ce que nous pouvions craindre se réalise. Les mauvaises habitudes se prennent très vite, et c'est tellement plus facile de travailler uniquement avec les experts sans s'encombrer de tous ces débats démocratiques. A notre niveau nous sommes obligés de constater que le Conseil Municipal ressemble de plus en plus à une chambre d'enregistrement, les décisions étant prises ailleurs.

Dans le même temps on a multiplié les commissions municipales (on en compte 11 à ce jour), et les responsabilités de chaque commission ne sont pas toujours très claires. Pas sûr que cela va renforcer la démocratie….

Quant à certaines motivations inavouées elles posent aussi problème. Ainsi la motivation de la réorganisation du gymnase Fernand Ganne semble bien plus être de faire de la place pour le Collège privé que de répondre à l'intérêt général. Et ce dévoiement incessant du principe de laïcité ne peut pas nous laisser indifférents (pour mémoire la droite française n'a eu de cesse de remettre en cause la séparation de l'Eglise et de l'Etat qui avait été actée dans la loi de décembre 1905). Quant à implanter la cantine dans le gymnase en privant nos jeunes sportifs de 3 salles de pratique sportive, cela semble difficilement justifiable.

Depuis le déconfinement les actes d'incivilité se sont multipliés, et on avoue qu'on ne peut que rester pantois devant les priorités choisies. Ainsi les amendes pour non port du masque se multiplient, mais un groupe de dealers a pu sévir sur le parking de la Salle polyvalente pendant des semaines sans être inquiété. Lors du dernier conseil municipal nous avons posé une question au Maire suite à l'interpellation d'une dame dont la vie est devenue un enfer suite à l'arrivée de voisins bruyants, sans gêne et finalement malveillants. Cette dame réclamait de la compassion, la réponse de notre Maire a été laconique : « On ne peut rien faire, c'est cela la France… ».

La dernière polémique en cours concerne les Ecureuils de St Julien. Suite à une bataille d'égos digne de clochemerle les jeunes gymnastes de ce club se trouvent aujourd'hui privés de créneaux pour pratiquer leur sport favori au gymnase Fernand Ganne. Comment peut-on ainsi prendre en otage des enfants pour assouvir une vengeance personnelle d'un autre âge ?

Comment peut-on demander à des bénévoles de déplacer du matériel lourd et encombrant toutes les semaines ? Il est de notre responsabilité d'élus de donner aux bénévoles les conditions pour encadrer nos enfants dans des conditions optimales. Ce travail a été fait par les animateurs sportifs municipaux depuis des décennies. Pourquoi cela n'est- il plus possible ?

Notre Maire a annoncé la mise en place au sein du parc Grimont d'une fontaine distribuant de l'eau gazeuse gratuitement. Dans notre programme nous proposions la gratuité pour les premiers m3 d'eau consommés par chaque foyer. On a le choix entre des actions spectaculaires mais cosmétiques ou des actions peu spectaculaires mais correspondant à l'intérêt général. A chacun ses priorités……

Dernier point pour cette fois : nous militons pour la mise en place de Conseils de quartiers qui soient dotés de moyens financiers réels pour aller rapidement vers une démocratie directe. L'équipe muni cipale emmenée par Jean-Michel VIART reste attachée à une vision plus verticale. Les gens élisent un Maire et une équipe municipale et ensuite ceux-ci font ce qui leur semble bon. Au contraire nous estimons qu'aujourd'hui il faut consulter nos concitoyens régulièrement pour tous les projets structurants et favoriser une démocratie participative.

C'est à cette condition que nous allons vraiment bâtir une communauté de vie plus solidaire.

Jean-Marc WEINLING
pour St Julien à Gauche

Travaux d'été aux services techniques

Fabien et Franck installent une douche dans les sanitaires de la maternelle alors que David profite de la fermeture de la crèche pour réaliser un placard

5 à 6 tonnes de déchets
collectés par mois

Elsa participe activement au maintien de notre environnement

Comme chaque année, nos services techniques profitent de la fermeture des différents services pour réaliser des travaux en l'absence des enfants et du personnel encadrant.

Ouvrages courants et collecte de déchets

Bien sûr, les travaux habituels restent de mise et principalement la collecte des déchets sur les points sensibles comme le parc du déversoir, le parc de la Moline, le parc Grimont ou l'arrosage des jeunes arbres. La collecte et le ramassage des déchets et détritus sont une préoccupation importante. Pendant la période estivale, trois collectes par semaine sont effectuées ce qui représente 5 à 6 tonnes de déchets par mois. Les points sensibles sont nettoyés également les dimanches matins.

Accent sur les bâtiments scolaires

C'est sûrement dans les établissements scolaires que les travaux les plus importants sont réalisés. Suite aux problèmes sanitaires, 15 lave-mains équipés chacun de 2 points d'eau

(3)

Les poches contiennent 50 litres d'eau

ont été installés dans les groupes scolaires. Mathieu a repeint deux classes et le bureau de la directrice à l'école élémentaire Robin Noir.

Désherbage, nettoyage et arrosage

Un travail usuel pour nos services : le désherbage des massifs par Jordan et Julien, avec l'aide de Pascal du Foyer aubois (*1*).

L'activité dans certains bâtiments est ralentie. C'est l'occasion pour Manon et Gérard d'utiliser le nettoyeur haute pression de la balayeuse pour un grand nettoyage des conteneurs (*2*).

Fastidieux mais indispensable, l'arrosage des arbres nécessite beaucoup de temps. Un arbre récemment planté est arrosé tous les 2 jours. Gérard y consacre des semaines entières pendant les périodes chaudes. Environ 10 000 à 12 000 litres d'eau sont versés chaque jour sur nos plantations. Pour améliorer la vie des jeunes arbres, nous essayons cette année les poches d'eau. Elles la restituent lentement pour apporter plus d'humidité. (*3*).

La météo étant favorable Arthur effectue l'aération des pelouses des stades de football (*4*).

La période des vacances est très propice aux incivilités: feux de poubelles dans les parcs, bancs arrachés, arbres cassés ou tags en tous genres. La peinture est souvent le moyen le plus rapide pour effacer les graffs de mauvaise qualité. Ce matin là, Christophe était en mission de repérage (*5*). ● M.B.

(1)

(2)

(4)

(5)

La mairie est en deuil

Patrice Corbeau

David Brullefert

Deux de nos agents en poste sont décédés cette année : **Patrice Corbeau** nous a quitté le 25 mars à l'âge de 59 ans, il était notre peintre, **David Brullefert** nous a quitté le 16 septembre à l'âge de 47 ans, il était agent aux services espaces verts. Toutes nos pensées vont vers leurs proches.

Une reprise progressive et prudente des activités sportives

Durant la période de confinement toutes les activités sportives ont été mises en hibernation. Certaines fédérations ont même interrompu les championnats en cours et considéré la saison sportive comme terminée.
Lorsque le gouvernement a décidé de procéder au déconfinement par étapes et sous conditions, il a publié un décret prescrivant les mesures générales - notamment sur le plan sanitaire et médical - et des instructions aux préfets. Les fédérations ont donc établi des protocoles pour chaque étape. La collectivité sancéenne a produit un catalogue de trois pages avec les obligations à respecter par les associations qui souhaitaient reprendre leurs activités.
Les protocoles des fédérations, adaptés à la réalité locale et présentés par les associations, ont été validés par le service des sports. Ils ont évolués en fonction de la situation sanitaire et des étapes de déconfinement.
Ainsi, les sports de plein air ont été autorisés à partir du 11 mai, les sports collectifs ont été libérés à partir du 22 juin et les stades opérationnels à partir du 11 juillet pour les manifestations accueillant moins de 5000 personnes. Pour le reste, il n'y aura pas de grande manifestation sportive ou culturelle avant le mois de septembre.
A ce jour, de nombreuses associations sancéennes ont repris leur activité. Cette reprise de la pratique sportive se fait dans un contexte totalement inédit et dans le respect des consignes données. ● J.V.

Adam le Gal, le corps et l'esprit par G.V.

Ce jeune homme de 21 ans au parcours scolaire brillant (il obtient un master en ingénierie et management de l'environnement et développement durable et une certification en bilan carbone en 2020), pratique l'aviron depuis des années. Arrivé dans l'Aube en 2018 pour ses études, il désire poursuivre l'exercice de ce sport et rejoint la Société Nautique Troyenne. Champion de France en aviron de mer, 7e des championnats de France junior, 2e aux championnats de France indoor (en salle), 5e aux championnats du monde indoor puis 13e à la tête de rivière de Caen début mars 2020, Adam a un beau palmarès à son actif.
Malgré l'arrivée de la crise sanitaire et l'arrêt des compétitions, il a continué les entrainements et effectué plusieurs stages. Il vient de se sélectionner pour porter le maillot de l'équipe de France lors d'une épreuve internationale. Avec ces performances, Adam sauve sa saison sportive 2020. Sa réussite tord le cou à l'idée que la pratique sportive de haut niveau nuit à la réussite des études.

Luna Park 3e édition par M.E.R

Du 3 au 14 août 2020, la commune a offert le 3e Luna Park. Toujours en accès gratuit et à volonté, tous les jours (même le dimanche) de 10 h à 18 h, réservé exclusivement aux enfants de la commune de 2 ans à 10 ans. Le service Politique de la Ville et Citoyenneté, porteur de cette manifestation, a émis le souhait durant cette période estivale particulière avec la pandémie, de proposer aux jeunes Sancéens des vacances actives dans leur environnement proche. La venue du Luna Park à la salle polyvalente reste toujours un plaisir autant pour les enfants que les parents qui se retrouvent autour d'un café, pour dialoguer, échanger, faire connaissance. Tous ces points permettent de rompre l'isolement.

375
enfants accueillis

La troupe de théâtre Andaine et Cyprien ! par M.E.R

Deux jeunes passionnés par le théâtre ont répondu présent pour être les prestataires du stage offert par le service Politique de la Ville et Citoyenneté de la commune. 24 jeunes Sancéens y ont participé du 3 au 14 août 2020, à l'Auditorium de la ville. Le théâtre est l'art d'utiliser tous les moyens de communication (posture, gestuel, voix, regard,…) mais aussi de partager des émotions. Le plaisir de s'amuser avec sa voix, son corps, son imagination mais avant tout, ses rêves. Les participants ont apprécié cette animation exceptionnelle.

Dépistage Covid 19 par C.J.

Le 26 août, notre commune a accueilli sur le parking de la salle polyvalente, de 15 h à 18 h, le deuxième dépistage mobile. Celui-ci s'est passé dans de bonnes conditions.
Environ 190 personnes se sont déplacées, dont une majorité de 30 - 40 ans et 25% de personnes âgées.
Le médecin a félicité les bénévoles de TCM et de la Croix Rouge ainsi que les agents de la commune pour leur aide précieuse dans l'organisation de ce dépistage.

Stage d'initiation à l'aviron par M.E.R

En accord avec la Société Nautique Troyenne, la municipalité a mis en place durant tout le mois de juillet, une activité physique. La découverte de la pratique de l'aviron sur la Seine afin de faire sortir les jeunes (8 à 16 ans) de la commune, de leur contexte familial restreint dû au COVID 19. Ils ont été répartis en 2 groupes durant 4 semaines. Cela leur a permis non seulement de pratiquer une activité physique, mais aussi de partager de bons moments sur le site de la SNT, dans un environnement ombragé et agréable en cette période estivale. Ce projet a été financé par le service Politique de la Ville et Citoyenneté.

Distribution de copeaux de bois par J.Z.

Lors de l'entretien de nos arbres et arbustes, nous créons une grande quantité de branches qui sont broyées en copeaux de bois.
Nous en utilisons une grande partie pour pailler les massifs de la commune et ainsi limiter les plantes indésirables et garder de l'humidité dans le sol. Le surplus inutilisé est envoyé en centre de compostage.
Nous souhaitons proposer aux sancéens intéressés, de venir récupérer un volume de copeaux à utiliser dans leur jardin. Pour cela, il suffit de vous inscrire en appelant aux Services Techniques au 03 25 49 42 22.
Distribution prévue en novembre prochain.

Les fils perdus de Milda par P.P.

Qui connaît, aujourd'hui l'existence des "Malgrés-Nous" italiens ? Dans ce livre, c'est l'histoire authentique de Mino et Marco, deux frères résolument antifascistes, nés au-delà des Alpes. Ces derniers n'eurent d'autre choix que d'intégrer l'armée de l'Italie fasciste de Mussolini en 1942. Ce récit nous plonge dans la vie d'une famille d'émigrés italiens installés dans l'Aube en 1923. Rita Baci-Parizzi replace cette saga familiale dans le cadre historique des années 1923-1943, jusqu'au drame final car le choix forcé de Mino et Marco Parizzi précipita leur famille dans une tragédie qui bouleversa le cours de la vie de deux générations. Rita Baci-Parizzi n'est autre que l'anagramme du Patricia Bizzari, l'auteur de cette histoire de famille, belle et douloureuse à la fois, véritable hymne d'amour à Milda et à tous ses enfants. Tout au long de ce récit le lecteur ne peut qu'être ému et sensible à la douleur de cette famille et des souffrances endurées par Mino et Marco enrôlés de force pour aller combattre l'armée russe à Krasno-Orekhovo. Ils sont morts à cet endroit et leurs corps n'ont jamais été retrouvés. Souhaitons qu'un jour on puisse commémorer leur mémoire et inscrire leurs noms sur la stèle du village natal d'une Italie si chère à leur cœur.

Une présentation de ce livre en présence de l'auteur, Patricia Bizzari, aura lieu le 9 octobre prochain à 17h30 à l'auditorium de la ville de Saint Julien les Villas.

Journée environnement au quartier de la Lisière par M.E.R

En partenariat avec les services de la commune et l'espace rencontre de la Lisière (situé en plein cœur du quartier au 1c boulevard de Dijon Appt 2), 10 enfants ont pris l'initiative de nettoyer leur espace de vie, encadrés par madame Elodie Roy, bénévole et l'AASEAA. Cette action s'est déroulée en deux après-midi, les 22 et 24 juillet 2020 avec succès. Elle a permis de redonner une image nouvelle à leur environnement. De plus, les échanges avec les habitants ont été constructifs et intéressants.

Une journée au cœur des armées par P.G.

Dans le cadre de l'opération « une journée au cœur des armées », des jeunes de différents quartiers de la commune ont participés à une action découverte de l'armée au 5e régiment dragon de Mailly le Camp le 28 juillet 2020, en présence de madame la Ministre des armées Florence Party et de monsieur Patrick Grosjean 1er adjoint au maire.
Les jeunes, âgés de 14 à 18 ans, ont pu découvrir l'armée, ses métiers (volontaires, engagés), ses missions (en France, à l'étranger), ses matériels (simulateurs vidéos, véhicules, armements,…..) et l'infrastructure du camp. Cette animation était destinée à 3500 jeunes dans toute la France pour leur permettre de découvrir les armées et l'engagement militaire, comme lors d'une journée type de défense citoyenneté.

Vers l'éco-mobilité urbaine par P.G.

Dans le cadre de l'appel à projet de Troyes Champagne Métropole 2020, 9 jeunes du quartier de la Lisière ont pu participer au stage animé par l'association Rollers Troyes du 13 au 17 juillet 2020, sur le site du COSEC 1 de Troyes. En partenariat avec la prévention routière et les initiateurs du projet, les enfants ont découvert tous les nouveaux moyens de transport individuel (rollers, trottinette, vélo, skate...) utilisables facilement et qui demandent de respecter les règles de co-utilisation en partageant les espaces communs. Ils ont pu développer des solutions de mobilité co-responsables (civisme, sécurité et savoir-vivre ensemble). Le vendredi 17 juillet, à la fin du stage, un QCM leur a permis d'évaluer connaissances et capacités. Ils ont alors reçu le diplôme EDP. Tous sont repartis avec des notions de pratiques sûres et citoyennes.

Activités confinement à la Résidence de la Moline

En raison de la crise sanitaire dû à la Covid 19, il a fallu réorganiser les activités dès la mi mars à l'EHPAD de la Moline.

(1)

(2)

(3)

(4)

(1) Mouvement pour le maintien de l'autonomie - (2) Activité sur tablette - (3) et (4) Loto dans le couloir

(5)

(6)

(7)

(5) Promenade dans le parc - (6) Séance de vélo ergométrique - (7) Retrouvaille des 4 sœurs

Au début du confinement, Margarida l'animatrice a mis en place des activités individuelles dans les chambres pour pallier à l'isolement des résidents : jeux sur tablettes, jeux de société, vélo ergométrique adapté pour les personnes valides ou à mobilité réduite (cet outil permet aux résidents de maintenir leurs capacités physiques et leur bien être). Progressivement, en fonction des recommandations de l'Agence Régionale de Santé et en respectant les protocoles, des activités en sous groupes ont été mises en place dans les communs, dans la salle d'activités ainsi que dans la salle de restauration. Les après-midi, le personnel se tient à disposition pour promener des résidents dans le parc. Actuellement les visites des familles et proches des résidents se déroulent dans le jardin de la résidence. Les sorties extérieures ne sont pas autorisées. ● M.D.A.

Prêt pour accueillir nos aînés par S.B.

Les services de la commune et les associations se sont préparés pour accueillir nos aînés dès la rentrée.
L'école municipale des sports propose :
• la gym d'entretien le lundi à 16h et le jeudi à 10h30
• la marche le lundi à 13h30, le jeudi à 10h et 1 vendredi par mois (marche culturelle)
L'association Saint Julien Loisirs Détente propose de nouveau ses activités (jeux de cartes, scrabble duplicate, peinture) tous les jours de 14h30 à 18h30 à la petite salle Grimont.
Le conseil des ainés reprendra courant octobre ses réunions mensuelles. Vous pouvez vous y inscrire par mail auprès de Mina El Rhabi (m.elrharbi@saintjulienlesvillas.fr ou 03 25 71 79 57). Les cours d'informatique reprendront également en octobre.
Des nouveaux services sont en cours de réflexion auprès de la bibliothèque : portage de livres et mise en place d'atelier lecture à voix haute. Si vous êtes intéressés, inscrivez-vous par téléphone au 03 25 71 75 57 ou par mail : bibliotheque@saintjulienlesvillas.fr.

Le goûter des aînés est reporté en 2021 !

Véhicule du CCAS par S.B

Un nouveau véhicule électrique a été acheté fin d'année 2019 pour emmener les aînés à Intermarché. C'est Léa qui est en charge de ce service. N'hésitez pas à vous inscrire au 03 25 71 79 51.

Distribution des colis de Noël
Du jeudi 03 au lundi 07/12 /20
de 9h à 17h en semaine et le samedi 9h/12h
à la salle polyvalente

Canicule à Saint-Julien par J.L.

Depuis plusieurs années, aucun été n'échappe à la canicule. Celui-ci ne fait pas exception puisque du 1er juin au 31 août 2020, le plan canicule a été maintenu sur l'ensemble du territoire français. Saint-Julien-les-Villas fait partie des villes ayant connue de fortes chaleurs, jusqu'à 40°C le dimanche 9 août 2020. Avec de telles températures, le plan canicule préconise notamment de boire de l'eau très régulièrement, de rester au frais, d'éviter de boire de l'alcool, de fermer les volets et fenêtres le jour et aérer la nuit ou encore de manger en quantité suffisante. Ces précautions sont indispensables, particulièrement pour nos aînés. Ainsi, pour assurer le bon déroulement de cette période pour les sancéens de 70 ans et plus, un système est mis en place depuis quelques années. Il permet de suivre ces personnes en les appelant pour faire de la prévention, ainsi que de prendre des nouvelles tout en maintenant un lien entre les personnes âgées et la commune. Avec cette mesure, ce sont plus de 500 personnes qui ont été appelées. Ce dispositif est renouvelé à chaque grande période de canicule, valorisé par nos aînés qui sont contents dans une grande majorité des cas, que la commune prenne de leurs nouvelles et qu'ils se préoccupent d'eux. Cette mesure permet également d'éviter et de diminuer les coups de chaleur ou autres accidents, les sancéens étant invités à rappeler si nécessaire.

Association sancéenne

La Société des Artistes Sancéens

Créativité et recherches sont les maîtres mots des membres de cette association locale.

La Société des Artistes Sancéens (ou SAS) a pour but la promotion des arts plastiques et numériques sous la forme d'œuvres personnelles et originales. Ses membres, issus d'école d'art ou autodidactes, sont des passionnés qui aiment à partager et faire découvrir leurs créations.
L'association participe activement aux manifestations organisées par la commune telles que le Beau Dimanche et le Calendrier de l'Avent.

Atelier ambiance

Tous les 2 ans, la SAS propose les « Ateliers ambiance ». Durant cet événement, une dizaine d'artistes aux techniques différentes reconstituent leurs ateliers devant le public. De quoi découvrir en direct l'art et les méthodes artistiques des exposants, voire d'approfondir ses connaissances sur le sujet. Analyse, dialogue, essai, un vrai moment de partage privilégié entre l'artiste et son public.
Mais le point fort de l'association est son salon annuel qui se déroule le plus souvent fin octobre durant une dizaine de jours.

Le salon des arts d'automne

Renommé ainsi en gage de sa pérennité à cette époque de l'année, le salon se déroule généralement à la salle polyvalente de Saint-Julien-les-Villas, lieu d'accueil idéal pour une mise en valeur de tous avec une facilité d'accès. Avec plus de 800 visiteurs par an, ce rendez-vous de passionnés est une exposition éclectique et haute en couleurs. Sculptures, peintures, collages, calligraphie, estampes, dessins, expression numérique, photographies… Il y en a pour tous les goûts. Et afin de garantir la qualité et la notoriété des exposants (venant de l'Aube mais aussi de toute la France), l'association a même mis en place un comité de sélection. Ainsi chaque année, ce sont des grands noms aubois et nationaux qui viennent présenter leurs œuvres.
Bien que les conditions sanitaires actuelles aient engendré l'annulation de cette édition 2020, nos artistes sancéens vous donnent rendez-vous sans faute en 2021 ! ● G.C./E.B.

Contact

Gérard COTTON, Président
63 rue Nicolas Rémond
10800 Saint Julien les villas
gcotton10@gmail.com

Permanence conciliateur de justice, Jean-Paul CHARDIN
Jeudi : 08/10, 22/10, 05/11, 19/11, 03/12 et 17/12
Hôtel de ville de Pont-Sainte-Marie : 8h45 à 12h
- 03 25 81 20 54 / Espace Sénardes : 14h15 à 18h - 03 25 42 20 70

Assistant social - Mardi après-midi sur rdv au 03 25 46 44 73

CCAS - Contact : Béatrice Guyot 03 25 71 79 38

Police municipale - Numéro de la patrouille : 06 75 21 42 06

Encombrants - Sur rendez-vous au 03 25 45 27 30
Déchets verts : Ramassage hebomadaire jusqu'au 30/11 puis une fois par mois jusque mars
Les sacs de tri - En mairie aux horaires habituels d'ouverture

Ouverture du cimetière - Du 01/03 au 01/11 : 8h-18h30
02/11 au 28/02 : 8h - 17h30 (1er et 02/11: 8h à 19h)

Déchèterie de Saint-Julien-les-Villas
Rue du Pré Saint-Jean à Saint-Julien-les-Villas - 03 25 49 65 89
Horaires d'ouverture :
- lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h30
- mardi : fermée
- samedi : 9h à 17h30
- dimanche : 10h à 12h30

Ouverte toute l'année sauf les jours fériés.

Les passeports et cartes d'identité
Pré-enregistrez-vous en ligne sur le site de la commune
Prenez RDV au 03.25.71.79.30

Point sur la fibre
Au 02/09/20, 1411 logements sont raccordables soit 40% des logements. Suivez le déploiement sur : https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique

Naissances

Mai 2020
06 : Gwen ZIMA
09 : Enzo CLARIS
16 : Souleyman SEGAIS DIALLO
20 : Noah TALBI
30 : Noan BERNARD
Juin 2020
09 : Youssef BELHAJ
19 : Livia-Rose BENISSAN
24 : Basile KOMARA CHABIN
30 : Malone FABBRI
Juillet 2020
1er : Maddy DOLAT
30 : Louison NICOLET
Août 2020
10 : Léo MORAND
23 : Hajar EL HAJJAM

Toutes nos félicitations aux parents!

Mariages

Juillet 2020
18 : Rarthvearsnar MIL et Loubna ZIZI
25 : Omar MOUNIR et Sabrina BEDJA
Août 2020
1er : Hervé VANMANSART et Véronique SYREN
22 : Nicolas GRANDGUILLAUME et Sylvie DENJEAN

Toutes nos félicitations aux heureux mariés !

Décès

Avril 2020
22 : Abilio REBELO GUEDES, 80 ans
Mai 2020
1er : Marcel BAUJARD, 81 ans
06 : Gilles HUPPERT , 69 ans
11 : Patrick SEURAT, 63 ans
15 : John VINCENT, 67 ans
15 : Nora SAADALLAOUI, 45 ans
26 : Chantal KAUFFMANN épouse HUGOT, 73 ans
Juin 2020
02 : Christian KAUSS, 87 ans
12 : Léa SAFFAR, 7 ans
25 : Suzanne RIGAUD veuve BAUDOUIN, 87 ans
26 : Jacqueline TREMET veuve BERTRAND, 89 ans
28 : Françoise BLASSON épouse EGELÉ, 74 ans
Juillet 2020
12 : Nathalie STÉPANIECK, 60 ans
17 : Paulette SINGER veuve BOURGOIN, 87 ans
17 : Eliane RIGAUT, épouse LEDOUX
Août 2020
03 : Paulette BERTRAND , 99 ans
22 : Marie-Odile DIOT épouse DUFOUR, 64 ans

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles

** Gel hydroalcoolique à votre disposition - Port du masque obligatoire - Respect des distanciations sociales*